

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil, de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue le lundi 9 décembre 2024, à la salle municipale située au 13 chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, à 19h30.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

**À laquelle sont présents :**

M. Gilles Gosselin, maire  
M. Michel Prince, conseiller  
Mme France Darveau, conseillère  
M. Laurent Garneau, conseiller  
M. Michel Lequin, conseiller  
M. Guy Thériault, conseiller  
M. Charles Duguay, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, M. Gilles Gosselin.

**Est également présente:** Mme Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20h07 par le maire, Gilles Gosselin. Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de greffière.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2025-2027
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**2024-12-182 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil acceptent l'ordre du jour ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère France Darveau, appuyée par le conseiller Laurent Garneau

Il est résolu

**QUE** l'ordre du jour déposé soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2024-12-183 3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) 2025-2027**

**CONSIDÉRANT QU'UN** Programme Triennal des Immobilisations (PTI), voir le tableau ci-dessous a été déposé et présenté pour les années 2025-2027 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les prévisions des dépenses en immobilisation pour l'année à venir soit en 2025 sont estimées à un montant de 132 529.00 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens ont eu la possibilité de poser leurs questions sur les dépenses en immobilisation à venir ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Michel Prince, appuyée par le conseiller Guy Thériault

Il est résolu

QUE le présent Programme Triennal en Immobilisations pour les années 2025-2027 soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2025-2027**



**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)  
Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens - 2025 / 2026 / 2027**

TITRE DU PROJET	2025	2026	2027	Mode de financement
Changement de l'automate à l'usine d'épuration des eaux usées	40 000.00 \$			Subvention TECQ
Changement des tuyaux d'amenée d'air au système de traitement des eaux usées	50 000.00 \$	50 000.00 \$		Subvention TECQ
Réfection Gosford Sud (courbe après Pente Douce: 350m & ponceaux)		200 000.00 \$		Subvention TECQ & autre subvention disponible
Réfection chemin de la Montagne (Phase 1)			1 500 000.00 \$	PAVL & autre subvention disponible
Mise en place de bassins de sédimentations		125 000.00 \$	125 000.00 \$	Subvention TECQ & autre subvention disponible
Réfection du terrain de jeux pour enfants	15 000.00 \$			Projet FRR et fond administratif
Réfection du quai municipal		25 000.00 \$		Programme de subvention à déterminer
Correctifs au barrage Lac Nicolet			25 000.00 \$	Programme de subvention à déterminer
Achat d'un camion autopompe (Régie des 3 Monts)	27 529.00 \$	30 000.00 \$	30 000.00 \$	Règlement d'emprunt Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts (965 565\$ / sur 20 ans)
<b>TOTAL</b>	<b>132 529.00 \$</b>	<b>430 000.00 \$</b>	<b>1 680 000.00 \$</b>	

- ✓ **À titre informatif :** *Un programme triennal d'immobilisations (PTI) est un document divisé en phases annuelles qui détaille, pour la période donnée, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.*

4) **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2024-12-184    5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Guy Thériault, appuyée par le conseiller Michel Lequin

Il est résolu

**QUE** la séance soit levée à 20h13.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**